



Photo Laurent NIVON

La gabusienne

Sommaire :

- * Le mot du Maire
- * Remerciements de M GUILLOT
- * Compte rendu du Conseil Municipal
- * Etat civil
- * Informations diverses

Mars 2008 n°142

Horaire d'ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi	8 h 00 - 12 h
	13 h 30 - 17 h
Mercredi	8 h 00 - 12 h
	13 h 30 - 17 h
Vendredi	8 h 00 - 12 h

HEURES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE DE BEAUREPAIRE

Lundi	9 h - 11 h 45
	14 h - 17 h 45
Mardi	FERMEE
Mercredi	9 h - 11 h 45
Jeudi	14 h 17 h 45
Samedi	9 h - 11 h 45
	14 h - 17 h 45



LES CONSCRITS

Tous les jeunes nés en 1989, 1990, 1991 qui souhaitent faire partie des conscrits sont priés de se faire connaître auprès de Mlle GINET Marine

☎ 06 37 68 81 96

Mensuel d'information communale de St Barthélemy, les articles à paraître doivent être déposés en Mairie ou envoyés par mail mairie.saintbarth@wanadoo.fr avant le 20 de chaque mois

Le mot du Maire

A chaque campagne électorale, son lot de petites phrases assassines, et les dernières municipales n'y ont pas dérogé : « Le Maire lui-même n'a pas été réélu », avez-vous pu lire entre les deux tours.

Et pourtant, par vos suffrages à la liste que je présentais, me voici à nouveau chargé pour une troisième mandature, de mettre en application le programme qui vous a été proposé.

Merci pour cette confiance renouvelée.

Merci aux adjointes, adjoint et conseiller municipal pour le temps consacré au service de la commune, et qui n'ont pas souhaité solliciter un nouveau mandat.

Avec « une équipe pour notre village », je m'efforcerais de concilier les souhaits de chacun avec l'intérêt commun pour « mieux vivre ensemble à SAINT BARTHELEMY ».

Remerciements

Au nom de l'ensemble de mes colistiers, je remercie les électeurs qui nous ont fait confiance lors des élections Municipales des 9 et 16 mars 2008.

Notre équipe a recueilli près de la moitié des suffrages exprimés lors des deux tours de scrutin nous donnant 6 sièges : Cathy MOREL, Anne MOLLY-MITTON, Jean-Pierre EFFANTIN, Jean-Claude FRANDON, Laurent ROUDET, et moi-même.

Lors de l'édition de nos professions de foi, nous nous étions engagés à accorder des responsabilités, avec un poste d'adjoint, à des conseillers issus d'une autre liste, si nous étions majoritaires.

Cette démarche correspond d'une part aux valeurs fortes de solidarité et de partage que nous portons, mais permet aussi d'associer toutes les compétences à la gestion de la commune, un exercice souvent difficile.

J'ai rencontré le Maire avec qui nous partageons le même point de vue sur ce sujet ; nous avons convenu, qu'une fois les élections passées, il était nécessaire de mettre en place un fonctionnement innovant au sein du Conseil Municipal, certes nouveau dans la commune, mais il faut bien commencer un jour.

Il était ainsi naturel que sur quatre postes d'adjoint l'un revienne à notre équipe.

Hélas, cela n'a pas été possible, les colistiers du Maire refusant semble t il ce principe.

Chacun assumera ses responsabilités à cet échec.

J'ai néanmoins pu trouver un compromis avec le Maire en obtenant un poste de Conseiller délégué ; il s'agit d'un mandat avec une délégation au même titre qu'un adjoint.

Il va de soi que pour les 6 ans à venir, nous serons constructifs et participatifs autant que nous le pourrons.

Parmi les projets que nous soutiendrons, et sur lesquels nous insisterons, figurent la réalisation d'une nouvelle cantine scolaire et l'aménagement du stade de foot. Ces deux projets ne devraient pas poser problème puisqu'étant une priorité pour les deux équipes.

Bernard GUILLOT
Conseiller Municipal

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2008

INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La séance a été ouverte sous la présidence de M. PELISSIER Maurice, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer

M BECT Gérard
M EFFANTIN Jean-Pierre
M DANNONAY Bruno
M HERNANDEZ Alain
M GUILLOT Bernard
M FRANDON Jean-Claude
M GIRIER Bruno
MME BARTHELEMY épouse GUEDENET Brigitte
MME PERISSEL épouse MOREL Cathy
MME CRETIN épouse ZORELLE Isabelle

MME PUPAT Gishlène
M ROUDET Laurent
M BERNIER Luc
MME CHABERT épouse MOLLY MITTON Anne
dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Monsieur Maurice PELISSIER le plus âgé des membres du Conseil a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Cathy MOREL

ELECTION DU MAIRE

Premier tour de scrutin

Le Président après avoir donné lecture des actes L.122.4, et L.122.8 du code des communes a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.122.4 du Code des Communes.

Il propose aux membres de l'Assemblée de voter à bulletin secret pour la personne de leur choix.

Chaque Conseiller Municipal à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A déduire bulletins blancs	7
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	8
Majorité absolue	8

M PELISSIER Maurice a obtenu 8 voix

M PELISSIER Maurice ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'en vertu de l'article L0122.2 du Code des communes, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire demande au Conseil de déterminer le nombre des adjoints.

Le Conseil après en avoir délibéré,

FIXE à quatre le nombre des adjoints.

DECIDE de créer un poste de conseiller délégué.

ELECTION DES ADJOINTS

Election du premier adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la Présidence de M Maurice PELISSIER, Maire, à l'élection du premier adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A déduire bulletins blancs	2
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	13
Majorité absolue	8

M BECT Gérard a obtenu 9 voix

M DANNONAY Bruno a obtenu 2 voix

M GUILLOT Bernard a obtenu 2 voix

M BECT Gérard ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1er adjoint et a été immédiatement installé.

Election du deuxième adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes à l'élection du deuxième adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A déduire bulletins blancs	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

M DANNONAY Bruno a obtenu 2 voix

M GIRIER Bruno a obtenu 1 voix

Mme GUEDENET Brigitte a obtenue 9 voix

M GUILLOT Bernard a obtenu 2 voix

Mme GUEDENET Brigitte ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 2ème adjointe et a été immédiatement installée

Election du troisième adjoint

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A déduire bulletins blancs	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

M DANNONAY Bruno a obtenu 10 voix

Mme GUEDENET Brigitte a obtenu 1 voix

M GUILLOT Bernard a obtenu 3 voix

M DANNONAY Bruno ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3ème adjoint et a été immédiatement installé.

Election du quatrième adjoint

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A déduire bulletins blancs	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

M GIRIER Bruno a obtenu 1 voix

M GUILLOT Bernard a obtenu 6 voix

Mme PUPAT Gishlène a obtenu 8 voix

Mme PUPAT Gishlène ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 4ème adjointe et a été immédiatement installée.

Election d'un conseiller délégué

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes à l'élection d'un conseiller délégué.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A déduire bulletins blancs	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

M GUILLOT Bernard a obtenu 12 voix

M EFFANTIN Jean-Pierre a obtenu 2 voix

M GUILLOT Bernard ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé conseiller délégué et a été immédiatement installé.

DESIGNATION DES MEMBRES DU CCAS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la désignation des membres du CCAS.

Il précise que cette assemblée est constituée de 8 membres :

4 désignés par le Conseil Municipal :

Mme GUEDENET Brigitte

Mme PUPAT Gishlène

Mme ZORELLE Isabelle

M ROUDET Laurent

4 seront ultérieurement nommés par le Maire.

DESIGNATION DES DELEGUES AUX EPCI

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la désignation des membres pour représenter la commune au sein des différents syndicats intercommunaux.

Le conseil désigne comme délégués :

SYNDICAT BIEVRE-LIERS-VALLOIRE

Délégué titulaire : M PELISSIER Maurice

MISE EN PLACE DES

COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire explique qu'il convient de renouveler la liste des membres des différentes commissions communales :

COMMISSION DES FINANCES

Vice Président : M BERNIER Luc

Membres : M GIRIER Bruno

Mme ZORELLE Isabelle

M GUILLOT Bernard

Mme MOLLY MITTON Anne

COMMISSION DES TRAVAUX

Vice Président : M BECT Gérard

Membres : M BERNIER Luc

M DANNONAY Bruno

M GIRIER Bruno

M FRANDON Jean-Claude

Venez découvrir ou redécouvrir en famille ou entre amis les jeux de société

SOIREE JEUX DE SOCIETE

le 5 avril 2008

à partir de 17 h

À la salle polyvalente
de St Barthélémy

Organisée par le sou des écoles



PS : n'hésitez pas à apporter vos jeux pour les faire découvrir à tous

Rentrée scolaire 2008 2009

Inscriptions les lundis :

28 avril

5 mai

19 mai 2008

Merci de vous munir :

- du carnet de santé de l'enfant

- du livret de famille

- du certificat d'inscription délivré à la Mairie si vous n'habitez pas St Barthélémy



ETAT CIVIL :

mariage célébré
le 18 mars 2008

entre

M. GUEROUI Younès,
chauffeur poids lourds

et

Mle BOUFASSA Nadjet,
agent technique en informatique
domiciliés 73 allée des Acacias

A l'occasion de leur mariage

M et Mme GUEROUI ont fait

un don de 40€ au sou des écoles

**Meilleurs vœux de bonheur
aux époux**